



Bureau de développement des télécommunications (BDT)

Genève, 11 juillet 2011

Réf.: BDT/IEE/RME/DM/077
Contact: Makhtar Fall, Chef de la Division de l'environnement réglementaire et commercial
Téléphone: +41 22 730 6256
Téléfax: +41 22 730 6210
Courriel: makhtar.fall@itu.int

Sujet: Consultation sur le Colloque mondial des régulateurs (GSR) 2011

Madame, Monsieur,

J'ai l'honneur d'annoncer le lancement du processus de consultation sur une réglementation incitative favorable au déploiement du large bande, tel qu'indiqué dans ma lettre d'invitation au 11ème Colloque mondial annuel des régulateurs (GSR), qui se tiendra du 21 au 23 septembre 2011, à Armenia (Colombie).

Le thème de cette onzième édition du GSR est "une réglementation intelligente dans un monde placé sous le signe du large bande". Pour que tous les citoyens puissent bénéficier des avantages de ce monde placé sous le signe du large bande – un monde où la norme est l'innovation, l'accès instantané au savoir, le stockage de données à distance, le contenu produit par les médias et les utilisateurs –, il est nécessaire que les décideurs et les régulateurs élaborent des politiques et des réglementations adéquates, qui encouragent la fourniture d'un accès financièrement abordable et stimulent la croissance, tout en tenant compte des risques inhérents à une connectivité ubiquitaire et permanente. Ces politiques et réglementations novatrices ne tiendront pas seulement compte des aspects de l'offre dans l'environnement du large bande, mais aussi des aspects de la demande.

Le déploiement du large bande à tous les niveaux des réseaux, qu'ils soient internationaux, régionaux ou nationaux, suppose un soutien, une coordination et des engagements au plus haut niveau. D'énormes investissements doivent être réalisés en matière de réseaux dorsaux, de réseaux de raccordement et d'accès local afin d'assurer la numérisation généralisée des réseaux TIC et des couches transport. La définition d'une politique appropriée, adaptée à la situation de chaque pays, imposera aux décideurs et aux régulateurs de trouver un équilibre entre la nécessité de favoriser l'investissement privé, par le biais d'une réglementation incitative susceptible d'atténuer les risques, et le recours au financement public, sans pour autant fausser la concurrence dans le secteur. Il existe d'autres mécanismes de financement tels que les fonds publics, les partenariats public-privé, le financement communautaire ou bien encore les ressources

des Fonds pour le service universel, qui sont autant d'outils que les décideurs et les régulateurs peuvent utiliser pour jeter les bases de l'économie du large bande.

Cette consultation vise à définir des approches novatrices en matière de réglementation, dont les décideurs et les régulateurs pourraient faire usage afin d'encourager le déploiement des réseaux large bande, de stimuler l'innovation et de développer la maîtrise des outils numériques pour permettre l'inclusion numérique de tous dans le monde du large bande. Je vous invite donc à proposer des approches politiques et réglementaires novatrices dans les domaines suivants:

- mécanismes de financement pour encourager l'investissement public et privé dans le large bande, définition du cadre réglementaire et politique ainsi que des objectifs et des résultats attendus;
- incitations à l'investissement, coordination avec les parties prenantes, autres organismes nationaux concernés et collaboration aux niveaux régional et international;
- stimulation de l'innovation et du développement des applications et des services;
- généralisation de la maîtrise des outils numériques.

Les contributions seront coordonnées par M. Cristhian Lizcano Ortíz, Directeur exécutif de la Commission de réglementation des communications de la Colombie. Je souhaite remercier M. Lizcano Ortíz qui a accepté de se charger de cette tâche importante.

En raison du temps limité dont nous disposons pour cette discussion fondamentale, je suggère que les organismes nationaux de réglementation lancent le processus de préparation et de coordination des contributions bien avant la tenue du GSR. Vous voudrez bien envoyer votre contribution (**d'un maximum de deux pages**) sous forme électronique à l'adresse GSR11@itu.int, **au plus tard le 18 août 2011**.

Un projet de compilation de directives relatives à de bonnes pratiques sera disponible avant le GSR sur le site de la manifestation (www.itu.int/GSR11). Les contributions individuelles seront elles aussi mises en ligne. Les directives seront présentées et finalisées au cours du GSR.

Je suis convaincu qu'il s'agit d'une occasion unique pour les régulateurs de se réunir pour promouvoir les engagements pris au Sommet mondial sur la société de l'information (SMSI) ainsi que la réalisation des objectifs de développement énoncés dans la Déclaration du Millénaire, et j'attends vos commentaires avec intérêt.

Je saisis cette occasion pour renouveler l'invitation à prendre part à cette manifestation et vous encourage à vous inscrire en tant que participant ainsi qu'à nous indiquer si vous souhaitez faire une intervention. Je me permets également de vous recommander de faire votre réservation d'hôtel et de vérifier les formalités de visas avant la tenue du GSR. Les instructions à suivre pour l'obtention d'un visa, l'inscription en ligne et d'autres informations concernant le logement sont disponibles sur le site du GSR11: www.itu.int/gsr11.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'assurance de ma haute considération.

[Original signé]

Brahima Sanou
Directeur